



PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 06 octobre à 10h00, le Bureau syndical du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le mercredi 30 septembre 2020, s'est réuni au SDEC ÉNERGIE, dans l'Espace Marcel RESTOUT, sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Présents : Mme BAREAU Anne-Marie, Mme BARILLON Brigitte, M. BOUGAULT Rémi, M. BOUJRAD Abderrahman, M. CAPOËN Philippe, M. CHÉRON Denis, Mme FLEURY Catherine, M. GERMAIN Patrice, M. GIRARD Henri, Mme GOURNEY-LECONTE Catherine, M. GUILLOUARD Jean-Luc, M. GUIMBRETIÈRE Hervé, M. HEURTIN Jean-Yves, Mme LAMBINET-PELLE Nadine, M. LE FOLL Alain, M. LECERF Marc, M. LEPAULMIER Jean, M. MALOISEL Gilles, M. MORIN Christophe, M. POISSON Cédric, M. POULAIN Gérard, M. RUON Vincent.

Absents ou excusés : M. GUEGUENIAT Franck, M. JEANNENEZ Patrick et M. LAGALLE Philippe.

Pouvoirs : néant.

Étaient également présents : M. Bruno DELIQUE, Directeur Général, M. Bruno LEMOIGNE, Directeur Général Adjoint, Mme Florence LEROYER, assistante de direction et Mme Nathalie NIGAIZE, Responsable des Assemblées.

Secrétaire de séance : M. Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau syndical étant composé de 25 membres en exercice ; le quorum est donc de 13. Mme Catherine GOURNEY-LECONTE constatant la présence de 22 membres à l'ouverture de la séance, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est conforme à la convocation :

1. Installation du Bureau syndical
2. Délégations du Président aux vice-Présidents
3. Commissions internes
4. Commissions obligatoires
5. Représentation dans les organismes extérieurs
6. Proposition de règlement intérieur des assemblées
7. Délégations du Comité syndical à la Présidente et au Bureau syndical
8. Frais de déplacement des élus
9. Indemnités de fonction des élus
10. Ordre du jour du Comité syndical du 13 octobre 2020
11. Echancier
12. Marchés publics
13. Décisions du Président

Avant d'engager les points inscrits à l'ordre du jour, M. Bruno DELIQUE précise qu'un dossier a été déposé sur table à l'ensemble des élus. Ce dossier contient notamment, l'organigramme des services, le trombinoscope des 152 représentants au Comité syndical, le tableau des membres du Bureau syndical, le bilan de l'enquête de satisfaction des Commissions Locales d'Energie spéciales « Elections 2020 »....

Il rappelle qu'une photo de groupe sera proposée en fin de séance, qu'un badge d'accès au garage et qu'une demande de pièces administratives relatives aux indemnités de fonction a été remis aux vice-présidents.

Enfin, compte-tenu de l'évolution de l'article L.2121-10 du CGCT, modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, qui stipule que la convocation est « *transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse* », le syndicat va mettre à disposition des membres du Bureau syndical, qui n'en disposeraient pas encore, une tablette numérique pour la réception des convocations et dossiers de séance des réunions de Bureau et de Comité syndical. Les élus intéressés par cet équipement sont invités à se signaler, via une fiche de recensement des besoins.

1. INSTALLATION DU BUREAU SYNDICAL

Conformément au Code général des collectivités territoriales (CGCT) et aux statuts du SDEC ÉNERGIE, le Comité syndical, réuni en assemblée le 24 septembre 2020, a élu le Bureau syndical composé de 25 membres.

Mme la Présidente rappelle qu'ont ainsi été élus, dans l'ordre du tableau :

LA PRÉSIDENTE	
Catherine GOURNEY-LECONTE	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

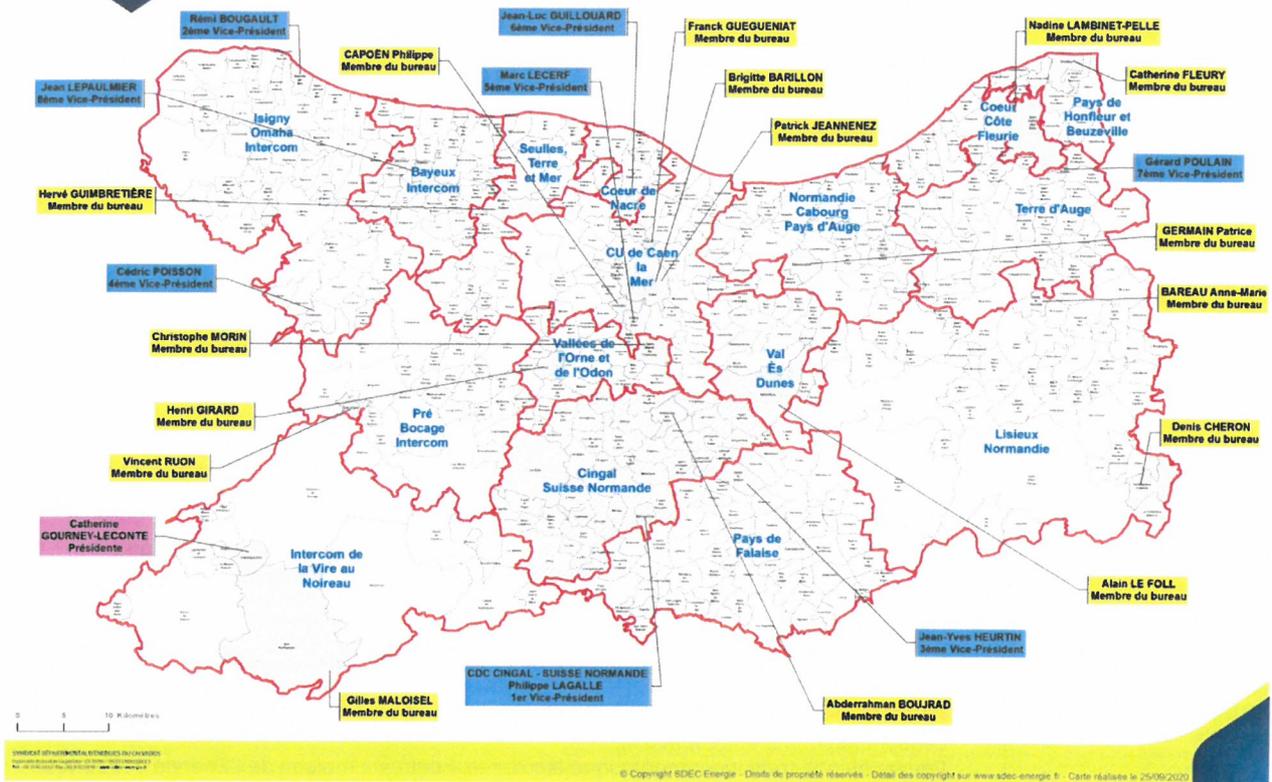
LES VICE-PRÉSIDENTS		DOMAINES D'INTERVENTION	COLLEGES
1 ^{er} Vice-Président	M. Philippe LAGALLE	Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques	EPCI
2 ^{ème} Vice-Président	M. Rémi BOUGAULT	Concessions Électricité et Gaz	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
3 ^{ème} Vice-Président	M. Jean-Yves HEURTIN	Développement économique	PAYS DE FALAISE
4 ^{ème} Vice-Président	M. Cédric POISSON	Relations usagers et précarité énergétique	ISIGNY-OMAHA INTERCOM
5 ^{ème} Vice-Président	M. Marc LECERF	Transition Énergétique	CU CAEN LA MER
6 ^{ème} Vice-Président	M. Jean-Luc GUILLOUARD	Mobilités bas carbone	CŒUR DE NACRE
7 ^{ème} Vice-Président	M. Gérard POULAIN	Travaux sur les réseaux publics d'électricité	TERRE D'AUGE
8 ^{ème} Vice-Président	M. Jean LEPAULMIER	Éclairage public et signalisation lumineuse	BAYEUX INTERCOM

LES MEMBRES		COLLEGES
10 ^{ème} membre	M. Vincent RUON	PRÉ BOCAGE INTERCOM
11 ^{ème} membre	M. Hervé GUIMBRETIÈRE	SEULLES - TERRES ET MER
12 ^{ème} membre	M. Henri GIRARD	VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON
13 ^{ème} membre	M. Abderrahman BOUJRAD	CINGAL - SUISSE NORMANDE
14 ^{ème} membre	M. Alain LE FOLL	VAL ÈS DUNES
15 ^{ème} membre	M. Patrice GERMAIN	NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
16 ^{ème} membre	Mme Anne-Marie BAREAU	LISIEUX NORMANDIE
17 ^{ème} membre	Mme Nadine LAMBINET-PELLE	COEUR CÔTE-FLEURIE
18 ^{ème} membre	Mme Catherine FLEURY	PAYS DE HONFLEUR BEUZEVILLE
19 ^{ème} membre	M. Philippe CAPOËN	COMMUNES CU-MEMBRES DU SDEC ÉNERGIE
20 ^{ème} membre	Mme Brigitte BARILLON	CU CAEN LA MER
21 ^{ème} membre	M. Franck GUÉGUÉNIAT	CU CAEN LA MER
22 ^{ème} membre	M. Patrick JEANNENEZ	CU CAEN LA MER
23 ^{ème} membre	M. Denis CHÉRON	LISIEUX NORMANDIE
24 ^{ème} membre	M. Gilles MALOISEL	INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU
25 ^{ème} membre	M. Christophe MORIN	VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

Comme prévu dans les statuts du SDEC ÉNERGIE, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE confirme que l'ensemble des territoires du syndicat est représenté au sein du Bureau syndical :



Représentation des collectivités et CLE au Bureau Syndical



Le Bureau syndical prend acte du tableau des élus du Bureau syndical et de la représentation des territoires du syndicat au sein de cette instance.

2. DELEGATIONS DU PRESIDENT

La Présidente est l'organe exécutif du syndicat. Elle est l'ordonnatrice des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du syndicat.

La Présidente est seule chargée de l'administration, mais elle peut déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents.

Dans ce contexte, Mme la Présidente et M. Bruno DELIQUE, Directeur Général des Services, présentent au Bureau syndical les délégations de fonction et de signature, selon les différents domaines d'intervention ci-après :

Commissions	Domaines d'interventions
Administration générale- Finances-Cartographie et usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et suivi du budget, suivi de la trésorerie, - Gestion des emprunts et de la trésorerie, taxes, redevances et contributions, - Politique d'aides financières et d'achats, - Politique de gestion des Ressources humaines - dialogue social - hygiène et sécurité, - Système d'informations géographiques (www.mapeo.calvados.fr, PCRS...) - SDSI - RGPD - Usages numériques..., - Certification 9001 et 50001.

Concessions Électricité et Gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du service public de distribution et de fourniture de l'électricité et du gaz, - Suivi et évolution des cahiers des charges de concession et des annexes, rapports de contrôle, avenants..., - Renouvellement du contrat de concession gaz naturel, - Relations avec les concessionnaires électricité et gaz, - Développement coordonné des réseaux d'énergie - électricité/gaz/chaleur, - Affaires juridiques réseaux et énergie.
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Aides aux raccordements aux réseaux publics d'électricité et de gaz (soutirage et injection), - Contribution aux PLUi - SCOT.... / impact sur le développement et capacité des réseaux, - Barème de raccordement aux réseaux.
Relations usagers et précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité énergétique : aide et soutien à l'utilisateur, fonds solidarité énergie, fonds d'aide aux travaux..., - Commission consultative des services publics locaux de l'électricité et du gaz, - Volet usagers liés au contrôle concessif, - Gestion d'un service public local de fourniture d'énergie en faveur des particuliers - Réclamations - enquête de satisfaction.
Transition Énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Planification énergétique : suivi des PCAET, animation de la CCTE..., - Production Energies Renouvelables : cadastre solaire, Contrat d'Objectifs territoriaux, développement de projets bois - biométhane - solaire photovoltaïque et thermique - éolien - hydroélectrique.... Projets participatifs ou citoyens, - Développement des réseaux de chaleur, - Développement de la flexibilité énergétique : Stockage énergie - injection - autoconsommation..., - Efficacité énergétique des bâtiments publics : CEP, rénovation énergétique, optimisation des consommations énergétiques ..., - Education à la transition énergétique (scolaires, adultes) : maison de l'Énergie et Fabrique Énergétique, - Accompagnement des projets visant l'économie circulaire des territoires, - Groupements d'achat d'énergies.
Mobilités bas carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution au Schéma directeur des mobilités électriques, - Encouragement à l'usage des mobilités bas carbone, - Construction de station de recharge et d'avitaillement de mobilité électrique - GNV - Hydrogène, - Maintenance et exploitation des infrastructures de recharge et d'avitaillement, - Développement de nouveaux services - auto partage, vélo électrique...
Travaux sur les réseaux publics d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et sécurisation des réseaux d'électricité, - Programme de renforcement du réseau Basse Tension, - Programme annuel d'effacement coordonné des réseaux, - PPI-PA : suivi et programmation - conférence NOME - Inventaire FACE, - Animation de la commission d'intégration des ouvrages dans l'environnement, - Rénovation des postes de transformation et traitement des déchets de chantier.
Éclairage public et signalisation lumineuse	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse, - Maintenance et exploitation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, - Développement de nouveaux services en lien avec les installations d'éclairage public, - Renouvellement de l'éclairage des bâtiments publics, - Réduction des consommations d'énergie (éclairage public...) + respect des éco systèmes (trame verte ...).

Le Bureau syndical prend acte des domaines d'interventions présentés par commission.

3. COMMISSIONS INTERNES

Suite à l'élection des membres du Bureau syndical, Mme la Présidente propose la composition de chaque commission interne prévue à l'article 6.3 des statuts.

Les tableaux du point précédent et ci-après, précisent le périmètre de chaque commission et le nombre d'élus qui les constituent. En moyenne, chaque élu du Bureau syndical participera aux travaux de 2 commissions internes.

Préalablement à la réunion du Bureau syndical, Mme la Présidente rappelle que les membres ont été conviés, le vendredi 2 octobre au SDEC ÉNERGIE, à des ateliers de présentation des différentes commissions ; ateliers qui leur ont permis de se proposer pour des commissions où ils pensent pouvoir apporter leur contribution. Chaque élu sera ainsi membre d'une commission classée prioritaire dans leur choix.

Considérant l'élection par le Comité syndical du 24 septembre 2020 de huit vice-présidents, en charge pour chacun de l'animation d'une commission interne, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE propose d'acter les domaines d'interventions et la composition de ces dernières, comme suit :

Commissions	Domaines d'interventions	Vice-Président	Autres membres
Administration générale- Finances- Cartographie et usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation et suivi du budget, suivi de la trésorerie, - Gestion des emprunts et de la trésorerie, taxes, redevances et contributions, - Politique d'aides financières et d'achats, - Politique de gestion des Ressources humaines - dialogue social - hygiène et sécurité, - Système d'informations géographiques (www.mapeo.calvados.fr, PCRS...) - SDSI - RGPD - Usages numériques..., - Certification 9001 et 50001. 	Philippe LAGALLE	Hervé GUIMBRETIERE Henri GIRARD Catherine FLEURY Brigitte BARILLON Franck GUÉGUÉNIAT
Concessions Électricité et Gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du service public de distribution et de fourniture de l'électricité et du gaz, - Suivi et évolution des cahiers des charges de concession et des annexes, rapports de contrôle, avenants..., - Renouvellement du contrat de concession gaz naturel, - Relations avec les concessionnaires électricité et gaz, - Développement coordonné des réseaux d'énergie - électricité/gaz/chaleur, - Affaires juridiques réseaux et énergie. 	Rémi BOUGAULT	Cédric POISSON Vincent RUON Patrice GERMAIN Catherine FLEURY Franck GUÉGUÉNIAT
Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Aides aux raccordements aux réseaux publics d'électricité et de gaz (soutirage et injection), - Contribution aux PLUi - SCOT... / impact sur le développement et capacité des réseaux, - Barème de raccordement aux réseaux. 	Jean-Yves HEURTIN	Rémi BOUGAULT Gérard POULAIN Abderrahman BOUJRAD Gilles MALOISEL Christophe MORIN
Relations usagers et précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité énergétique : aide et soutien à l'utilisateur, fonds solidarité énergie, fonds d'aide aux travaux..., - Commission consultative des services publics locaux de l'électricité et du gaz, - Volet usagers liés au contrôle concessif, - Gestion d'un service public local de fourniture d'énergie en faveur des particuliers - Réclamations - enquête de satisfaction. 	Cédric POISSON	Philippe LAGALLE Jean-Luc GUILLOUARD Vincent RUON Anne-Marie BAREAU Brigitte BARILLON

Transition Énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Planification énergétique : suivi des PCAET, animation de la CCTE..., - Production Energies Renouvelables : cadastre solaire, Contrat d'Objectifs territoriaux, développement de projets bois – biométhane - solaire photovoltaïque et thermique – éolien - hydroélectrique.... Projets participatifs ou citoyens, - Développement des réseaux de chaleur, - Développement de la flexibilité énergétique : Stockage énergie - injection - autoconsommation..., - Efficacité énergétique des bâtiments publics : CEP, rénovation énergétique, optimisation des consommations énergétiques ..., - Education à la transition énergétique (scolaires, adultes) : maison de l'Energie et Fabrique Énergétique, - Accompagnement des projets visant l'économie circulaire des territoires, - Groupements d'achat d'énergies. 	Marc LECERF	Jean-Yves HEURTIN Abderrahman BOUJRAD Patrice GERMAIN Nadine LAMBINET-PELLE Gilles MALOISEL
Mobilités bas carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution au Schéma directeur des mobilités électriques, - Encouragement à l'usage des mobilités bas carbone, - Construction de station de recharge et d'avitaillement de mobilité électrique – GNV – Hydrogène, - Maintenance et exploitation des infrastructures de recharge et d'avitaillement, - Développement de nouveaux services - auto partage, vélo électrique... 	Jean-Luc GUILLOUARD	Marc LECERF Henri GIRARD Nadine LAMBINET-PELLE Philippe CAPOËN Christophe MORIN
Travaux sur les réseaux publics d'électricité	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et sécurisation des réseaux d'électricité, - Programme de renforcement du réseau Basse Tension, - Programme annuel d'effacement coordonné des réseaux, - PPI-PA : suivi et programmation - conférence NOME - Inventaire FACE, - Animation de la commission d'intégration des ouvrages dans l'environnement, - Rénovation des postes de transformation et traitement des déchets de chantier. 	Gérard POULAIN	Jean LEPAULMIER Alain LE FOLL Anne-Marie BAREAU Patrick JEANNENEZ Denis CHÉRON
Éclairage public et signalisation lumineuse	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse, - Maintenance et exploitation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, - Développement de nouveaux services en lien avec les installations d'éclairage public, - Renouvellement de l'éclairage des bâtiments publics, - Réduction des consommations d'énergie (éclairage public...) + respect des éco systèmes (trame verte ...). 	Jean LEPAULMIER	Hervé GUIMBRETIERE Alain LE FOLL Philippe CAPOËN Denis CHÉRON

A noter que si le Comité syndical du 13 octobre 2020 en délibère en ce sens, la Présidente pourra déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-présidents, dans le respect des domaines d'intervention présentés ci-dessus.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** les domaines d'interventions des huit commissions internes créées par délibération du Comité syndical du 24 septembre 2020 ;
- **VALIDE** la composition de ces huit commissions, dont Mme la Présidente fera partie de plein droit ;
- **CHARGE** Mme la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Dans un premier temps, et de manière à garantir un rythme régulier, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE propose aux membres des commissions internes la programmation des réunions, 15 jours avant chaque réunion de Bureau syndical, comme suit :

	MATIN	APRES- MIDI
	9H30 - 12h00	14 h00 - 16h 00
MARDI	Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques	Contrôle des Concessions électricité et gaz
MERCREDI	Transition Energétique	Mobilités bas carbone
JEUDI	Développement économique	Relations usagers - Précarité énergétique
VENDREDI	Travaux réseaux d'électricité	EP/SL

Le Bureau syndical se réunira systématiquement un vendredi matin et la commission d'appels d'offres sera invitée à se réunir le mardi matin de la même semaine.

Un calendrier prévisionnel sera établi en lien avec les commissions tous les semestres.

Le Bureau syndical valide cette proposition de planification des réunions internes pour le mandat 2020/2026, sachant que des ajustements pourront être proposés au fil du temps si nécessaire.

4. COMMISSIONS OBLIGATOIRES

Le CGCT prévoit la mise en place de commissions dites obligatoires, notamment la Commission d'Appel d'Offres - CAO, la Commission de délégation de service public - CDSP et la Commission Consultative des Services Publics Locaux - CCSPL.

Pour rappel, le Comité syndical du 24 septembre a acté la date limite de dépôt des candidatures pour la CAO et la CSDP le 12 octobre 2020 à 18h.

Mme la Présidente propose au Bureau syndical de soumettre au Comité syndical du 13 octobre prochain une liste de 5 membres et 5 suppléants pour ces commissions.

COMMISSIONS	TITULAIRES - VP	SUPPLEANTS
Commission d'Appel d'Offres Pdte : GOURNEY-LECONTE	<ul style="list-style-type: none"> - M. Philippe LAGALLE - M. Cédric POISSON - M. Jean-Luc GUILLOUARD - M. Gérard POULAIN - M. Jean LEPAULMIER 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Vincent Ruon - M. Henri GIRARD - M. Abderrahman BOUJRAD - Mme Anne-Marie BAREAU - M. Patrick JEANNENEZ
Commission de délégation des services publics Pdte : GOURNEY-LECONTE	<ul style="list-style-type: none"> - M. Rémi BOUGAULT - M. Cédric POISSON - M. Vincent RUON - M. Patrice GERMAIN - Mme Catherine FLEURY 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Philippe LAGALLE - M. Jean-Luc GUILLOUARD - M. Henri GIRARD - M. Franck GUEGUENIAT - M. Christophe MORIN

Commission consultative des services publics locaux	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SDEC ENERGIE Pdte : GOURNEY-LECONTE	- M. Philippe LAGALLE	- M. Rémi BOUGAULT
	- M. Cédric POISSON	- M. Patrice GERMAIN
	- M. Jean-Luc GUILLOUARD	- Mme Nadine LAMBINET-PELLE
	- Mme Anne-Marie BAREAU	- Mme Catherine FLEURY
	- Mme Brigitte BARILLON	- M. Denis CHERON

Union départementale de la CLCV du Calvados	- M. Pierre VILAIN	- M. Moïse RENIER
Fédération départementale Familles Rurales du Calvados	- M. Jean-Louis LHOTELLIER	- M. Benoit PÉPIN
Union Fédérale des consommateurs Que Choisir	- M. Jean DUMORTIER	
Groupement Régional des Associations de protection de l'Environnement	- M. Michel HORN	- M. Brahim BOUFROU
Chambre d'Agriculture du Calvados	- M. Xavier HAY	

Le Bureau syndical propose de présenter ces listes au Comité syndical du 13 octobre 2020.

▪ La Commission d'intégration des ouvrages dans l'environnement.

Mme la Présidente rappelle que, créée en 1993, la commission départementale d'intégration des réseaux aériens et des ouvrages électriques dans l'environnement est une initiative partenariale visant à l'échelle du département, l'organisation et le financement des effacements coordonnés des réseaux aériens.

Elle est donc un outil au service des communes permettant, sous une maîtrise d'ouvrage unifiée du SDEC ÉNERGIE, l'optimisation des dépenses, la maîtrise des délais et la qualité d'exécution des travaux.

Animée par le syndicat, elle regroupe ENEDIS, ORANGE, le CD14 et le SDEC ÉNERGIE. Le syndicat est représenté par sa Présidente ou son représentant et par trois représentants : un par catégorie de commune : A, B et C.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE propose la représentation des communes A, B et C comme suit :

MEMBRES	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Commune A : M. Patrick JEANNENEZ	Commune A : M. Jean LEPAULMIER
Commune B : M. Philippe CAPOEN	Commune B : M. Patrice GERMAIN
Commune C : M. Gérard POULAIN	Commune C : Mme Anne-Marie BAREAU

Le Bureau syndical valide la proposition de composition de la Commission Départementale d'intégration des ouvrages dans l'environnement.

▪ La Commission Consultative paritaire pour la Transition Energétique – CCTE.

Mme la Présidente rappelle que, créée par le syndicat en application de l'article L.2224-37 du CGCT, cette commission est chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Elle est composée de deux collèges constitués chacun à parité de représentants du SDEC ÉNERGIE et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (FP) inclus en tout ou partie dans le périmètre de la concession d'électricité du SDEC ÉNERGIE.

L'ensemble des EPCI à FP ayant nommé chacun leurs deux représentants à cette commission, Mme la Présidente propose que le collège des membres de la CCTE des élus du Comité syndical soit composé au moins d'un élu du Bureau syndical représentant sa CLE.

La représentation des membres du Bureau syndical pourrait s'organiser comme suit :

COLLEGES	MEMBRES	COLLEGES	MEMBRES
ISIGNY-OMAHA INTERCOM	M. Rémi BOUGAULT	VAL ÈS DUNES	M. Alain LE FOLL
BAYEUX INTERCOM		NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	M. Patrice GERMAIN
PRÉ BOCAGE INTERCOM	M. Vincent RUON	TERRE D'AUGE	M. Gérard POULAIN
INTERCOM VIRE AU NOIREAU	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE	LISIEUX NORMANDIE	M. Denis CHÉRON ou Mme Anne -Marie BAREAU
SEULLES - TERRES ET MER	M. Hervé GUIMBRETIERE	COEUR CÔTE-FLEURIE	Mme Nadine LAMBINET-PELLE
CŒUR DE NACRE	M. Jean-Luc GUILLOUARD	PAYS DE HONFLEUR BEUZEVILLE	Mme Catherine FLEURY
VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON	M. Christophe MORIN	PAYS DE FALAISE	M. Jean-Yves HEURTIN
CINGAL - SUISSE NORMANDE	M. Philippe LAGALLE ou M. Abderrahman BOUJRAD	CU CAEN LA MER	Mme Brigitte BARILLON

Les élus du Bureau syndical qui ont été précédemment désignés par leur Communauté de communes pour la représenter au sein de la CCTE, ne peuvent pas représenter aussi le syndicat.

Une réunion d'information, ouverte aux représentants au Comité syndical pour mieux appréhender le périmètre d'action de cette commission, est prévue le 12 novembre 2020.

La composition du collège « SDEC ÉNERGIE » sera proposée au Comité syndical du 17 décembre prochain.

Le Bureau syndical valide ce principe de représentation du collège du SDEC ÉNERGIE par au moins un membre du Bureau syndical.

5. REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Mme la Présidente rappelle que la désignation de représentants du syndicat dans les organismes extérieurs est, selon les cas, effectuée soit par le Comité syndical, soit par la Présidente.

Cette désignation relève de la Présidente dans tous les cas où les textes particuliers régissant l'organisme extérieur considéré lui donnent expressément cette compétence. En revanche, la désignation relève du Comité syndical, dans le cas où les textes régissant l'organisme extérieur en cause l'ont prévu et dans tous les autres cas où l'autorité habilitée à procéder à la désignation ne serait pas mentionnée.

- Mme Catherine GOURNEY-LECONTE propose de soumettre au Comité syndical du 13 octobre prochain la nomination de ses représentants au sein de la Société de projet « Parc photovoltaïque de la Fieffe », du Territoire Energie Normandie et du Conseil d'exploitation des régies, comme suit :

ORGANISMES / COMMISSIONS	MEMBRES	
Société de projet « Parc photovoltaïque de la Fieffe	1 représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Territoire Energie Normandie (TEN)	Président + 2 membres	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE M. Philippe LAGALLE M. Jean-Luc GUILLOUARD

Conseil d'exploitation des régies	6 membres du BS Président, chaque Vice-Président concerné et un membre de chacune des deux commissions	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE M. Philippe LAGALLE M. Marc LECERF M. Jean-Luc GUILLOUARD M. Henri GIRARD M. Abderrahman BOUJRAD
-----------------------------------	---	---

Le Bureau syndical valide ces représentations qu'il décide de proposer au Comité syndical du 13 octobre 2020.

- Mme la Présidente propose, pour les représentations relevant de ses prérogatives :

ORGANISMES / COMITES	MEMBRES	
FNCCR	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
AMORCE	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
CRIGE	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Le Fonds de solidarité pour l'Energie (FSE)	Le Président ou son représentant	M. Cédric POISSON
Biomasse Normandie	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Les Petits Débrouillards	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
AFE - Agence Française de l'Eclairage	Le Président ou son représentant	M. Jean LEPAULMIER
ATEE Association Technique Energie Environnement	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
CERC NORMANDIE Cellule Économique Régionale de la Construction de Normandie	Le Président ou son représentant	M. Jean-Yves HEURTIN
NORMANDIE ENERGIE	Le Président ou son représentant	Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
CNAS Comité National d'Action Sociale	Deux délégués dont 1 élu	M. Philippe LAGALLE
Comité d'échanges et de concertation	2 élus du BS	M. Philippe LAGALLE - M. Henri GIRARD

- Mme la Présidente charge M. le 1^{er} Vice-Président de la commission « Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques » de nommer, à l'occasion de la première réunion de cette même commission :
- deux représentants de sa commission membre du COSI – Comité de Suivi du Système d'Information,
 - deux représentants de sa commission membre du COSTRA – Comité Stratégique de Mapeo Calvados.

Le Bureau syndical valide l'ensemble de ces représentations et le fait de laisser le soin à la Commission « Administration générale-Finances-Cartographie et usages numériques » de nommer les représentants au COSI et au COSTRA.

6. PROPOSITION DE REGLEMENT INTERIEUR DES ASSEMBLEES

Mme la Présidente rappelle que, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle assemblée suite aux élections du 24 septembre dernier, le code général des collectivités territoriales prévoit l'adoption par le Comité syndical du SDEC ÉNERGIE de son règlement intérieur dans un délai de 6 mois à compter des élections.

Elle propose donc le projet de règlement qui a été adressé aux élus, en annexe de la note de présentation de la séance jointe à leur convocation. Ce projet a fait l'objet d'une relecture par les services juridiques du syndicat.

M. Bruno DELIQUE en présente les principales évolutions.

M. Rémi BOUGAULT, propose de compléter l'article 24, par la précision suivante : « *En cas d'absence persistante et injustifiée aux réunions du Bureau syndical, le président se réserve le droit de demander au membre du Bureau syndical de présenter sa démission* ».

Le Bureau syndical valide, à l'unanimité, cet ajout, en remplaçant simplement le terme « injustifiée » par « non justifiée ».

Le Bureau syndical valide cette nouvelle rédaction du règlement intérieur du SDEC ÉNERGIE qu'il décide de proposer à l'approbation du Comité syndical du 13 octobre 2020.

7. DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL A LA PRESIDENTE ET AU BUREAU SYNDICAL

Mme la Présidente rappelle que, conformément à l'article L 5211-10 du CGCT, le président, les vice-présidents ayant reçu délégation et le Bureau syndical peuvent recevoir délégation par le comité d'une partie de ses attributions.

M. Bruno DELIQUE, présente les principales évolutions proposées pour ce nouveau mandat (texte en vert), à savoir :

▪ **Compétences exclusives du Comité syndical**

- Voter le budget, instituer et fixer des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- Fixer le régime des contributions et attribuer les subventions ;
- Approuver le compte administratif ;
- Prendre les dispositions à caractère budgétaire à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 du code général des collectivités territoriales ;
- Prendre toutes les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat ;
- Accepter l'adhésion du syndicat à un établissement public ;
- Déléguer la gestion d'un service public et conclure des avenants à ces conventions ;
- Attribuer des fonds de concours ;
- Désigner les représentants du syndicat au sein de la Commission consultative pour la transition énergétique et de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) y compris, dans ce dernier cas, la désignation des représentants des associations locales.
- Elire les membres de la Commission d'appel d'offres et d'adjudication (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSPL).
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant supérieur à 500 000 € ;
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée excédant vingt ans ;
- Prendre toutes autres décisions ne pouvant faire l'objet d'une délégation de compétence au bénéfice du Bureau syndical ou du Président.

▪ Délégations au Président :

- En matière de commande publique :
 - o Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalable, des marchés publics, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10% (marchés de services et de fournitures) et 15% (marchés de travaux), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
 - o Déclarer infructueuse toute procédure de consultation ou marché dont le montant est inférieur aux seuils des procédures formalisées ;
- En dehors de la commande publique :
 - o Prendre toutes les décisions concernant la passation, la signature, l'exécution et la résiliation de conventions et des avenants correspondants qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :
 - conclus à titre gratuit ou onéreux qui dans ce cas n'excèdent pas le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalable des marchés publics,
 - liés aux activités et missions du syndicat,
 - et non déléguées à un autre organe.
- Intenter au nom du Syndicat, toute action en justice comme demandeur ou défendeur et signer les actes nécessaires ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance ;
- Régler les conséquences dommageables des incidents et accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules du Syndicat, dans la limite de 5 000 €.

▪ Délégations au Bureau syndical :

Disposer de l'ensemble des compétences ne relevant ni des compétences exclusives du Comité syndical, ni de celles déléguées au Président, dont notamment :

- Acter du transfert et du retrait de compétences des membres du syndicat, dans les conditions précisées aux articles 5.2 et 5.3 des statuts du syndicat ;
- Adopter les conventions relatives à la détermination des actions menées dans le cadre du transfert de la compétence « Contribution à la Transition Energétique », visée à l'article 3.2 des statuts du syndicat ;
- Autoriser, au nom du Syndicat, l'adhésion aux associations utiles à son objet et le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas vingt ans ;
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant inférieur à celui autorisé par le Comité syndical ;
- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux de change ;
- Créer, supprimer, réviser les régies comptables d'avances et/ou de recettes nécessaires au fonctionnement des services du syndicat.
- Décider des modalités de constitution des droits réels de jouissance pour l'implantation des ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité ;
- Décider, de la conclusion de conventions de restitution de biens en application des dispositions de l'article 13 du cahier des charges annexé à la convention de concession en date du 29 juin 2018 et décider de leur déclassement et leur cession ;
- Fixer les règles internes de mise en œuvre des procédures relatives aux marchés publics faisant l'objet d'une procédure adaptée ;
- Attribuer les subventions lorsque le Comité syndical en a délégué l'attribution individualisée au Bureau syndical ;
- Conclure les conventions ou contrats suivants quel qu'en soit le montant : délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage, vente d'électricité, autoconsommation individuelle, acte constitutif de groupement d'achat ;

- Décider les programmes de travaux, la localisation des projets, leur montant global et leur financement conformément aux dispositions du régime des contributions fixé par le Comité syndical.

Le Bureau syndical valide ces propositions de délégations du Comité syndical à la Présidente et au Bureau syndical, qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité syndical du 13 octobre 2020.

8. FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS

Sur le fondement de l'article L. 5211-13 du CGCT, lorsque les membres des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale engagent des frais de déplacement à l'occasion des réunions de ces conseils ou comités, du bureau, des commissions instituées par délibération dont ils sont membres, des comités consultatifs, de la commission consultative pour la transition énergétique et des organes délibérants ou des bureaux des organismes où ils représentent leur établissement, ces frais peuvent être remboursés lorsque la réunion a lieu dans une commune autre que celle qu'ils représentent, dans les conditions fixées par décret.

Ces dispositions s'appliquent également aux membres percevant des indemnités de fonction (loi du 27 décembre 2019).

Les valeurs applicables depuis le décret n° 2019-139 du 26 février 2019, sont les suivantes :

Puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 2 000 km
de 5 CV et moins	0,29 €/km
de 6 CV et 7 CV	0,37 €/km
de 8 CV et plus	0,41 €/km

Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm³) : 0,14 €/km

Véломoteur et autres véhicules à moteur : 0,11 €/km

Mme la Présidente propose au Bureau syndical de soumettre ces modalités de remboursement des frais de déplacement des élus du Comité syndical à la séance du 13 octobre prochain.

Le Bureau syndical valide cette proposition, qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité syndical du 13 octobre 2020.

9. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Sur le fondement de l'article L 5211-12 du code général des collectivités territoriales, la Présidente et les vice-présidents ayant reçu délégation de fonction, peuvent recevoir des indemnités de fonction dans les conditions fixées par le Comité syndical.

Le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale, déterminée en additionnant l'indemnité maximale pour l'exercice effectif des fonctions de président et les indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de vice-président.

Le SDEC ÉNERGIE est un établissement public de coopération intercommunale, sans fiscalité propre, dont la population est supérieure à 200 000 habitants, il convient d'appliquer le barème mentionné à l'article R 5212-1 du CGCT, soit :

- pour la Présidente, un taux maximum de 37,41 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- pour les vice-présidents un taux maximum de 18,70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Mme la Présidente propose d'appliquer les mêmes taux que ceux du précédent mandat à savoir 37.41% pour la Présidente et 18.70% pour les vice-présidents.

Le Bureau syndical valide cette proposition, qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité syndical du 13 octobre 2020.

10. ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

Mme la Présidente rappelle l'ordre du jour proposé pour le prochain Comité syndical ; l'ensemble des sujets qui seront proposés au vote du Comité ayant été précédemment présenté aux élus du Bureau syndical :

- ✓ Election de la commission d'appel d'offres,
- ✓ Election de la commission de délégation de service public,
- ✓ Installation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- ✓ Délégations du Comité syndical à la Présidente et au Bureau syndical,
- ✓ Règlement intérieur du syndicat,
- ✓ Frais de déplacement des élus,
- ✓ Indemnités de fonction des élus,
- ✓ Financements par fonds de concours.

La liste des demandes de financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours a été remise sur table aux membres du Bureau syndical, qui l'ont validée.

Le Bureau syndical valide cet ordre du jour pour la séance du Comité syndical du 13 octobre 2020.

11. ECHEANCIER

Mme la Présidente propose, pour la fin du 2nd semestre 2020, l'échéancier prévisionnel suivant :

OCTOBRE 2020		
BUREAU SYNDICAL Installation	Les membres du Bureau syndical	Mardi 6 octobre 10h00
COMITE SYNDICAL	Les membres du Comité syndical	Mardi 13 octobre 14h00
COMITE SYNDICAL (SI ABSENCE QUORUM)		Mardi 20 octobre 14h00
CAO	Les membres de la CAO	Jeudi 22 octobre 10h00

NOVEMBRE 2020		
REUNIONS DES 8 COMMISSIONS INTERNES*	Les membres des commissions	Du lundi 2** au vendredi 6 novembre
CAO	Les membres de la CAO	Mardi 10 novembre 9h30
MATINALE COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE (CCTE)	Les représentants du Comité syndical	Jeudi 12 novembre 9h00 - 12h00
BUREAU SYNDICAL	Les membres du Bureau syndical	Vendredi 20 novembre 9h30
REUNIONS DES 8 COMMISSIONS INTERNES	Les membres des commissions	Du lundi 23 au vendredi 27 novembre
UNIVERSITE DES MAIRES - UAMC	Les maires et Présidents des EPCI du Calvados	Lundi 30 novembre

* les jours et horaires des commissions seront déterminés en séance.

** : pour information, une visite « Smart grid » - 2 novembre 2020 - à Rennes est prévue de longue date, organisée par le SDEC ENERGIE à destination des élus du SDEC ENERGIE, de la Communauté urbaine Caen-la-Mer et de la SPLA Caen Presqu'île.

DECEMBRE 2020		
UNIVERSITE DES MAIRES - UAMC	Les maires et Présidents des EPCI du Calvados	Mardi 1 ^{er} décembre
CAO	Les membres de la CAO	Mardi 1 ^{er} décembre 9h30
SEMINAIRE PROJET STRATEGIQUE	Membres du Bureau syndical	Jeudi 3 décembre
BUREAU SYNDICAL	Les membres du Bureau syndical	Vendredi 11 décembre 9h30
COMITE SYNDICAL	Les représentants du Comité syndical	Jeudi 17 décembre 14h00

Le Bureau syndical valide l'échéancier proposé pour la fin du 2nd semestre 2020.

12. MARCHES PUBLICS

o Consultations en cours

	Objet	Type de procédure
Travaux	Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de distribution de chaleur sur la commune de COURTONNE LA MEURDRAC - Relance du lot 1	MAPA
	Prestations de travaux pour une installation de production d'électricité solaire (Cuverville)	
Technologie de l'information et de la communication	Acquisition, exploitation et maintenance d'une solution logicielle de gestion financière	

Fournitures courantes & services	Marché subséquent n° 2 « TRANSFO »	Appel d'offres ouvert
	Prestations de nettoyage des locaux du SDEC ÉNERGIE	MAPA
	Vérification périodique réglementaire et prestations de maintenance préventive associées pour les installations photovoltaïques du SDEC ÉNERGIE	Sans publicité ni mise en concurrence

Le Bureau syndical valide les consultations en cours.

o **Reconduction de marchés :**

Titulaire	Objet	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
SOGELINK	Traitement des DT/DICT	12 mois reconductible 3 fois	01/10/2017	30/09/2021	3
SRB	Traitement des poteaux bois déposés		11/10/2018	10/10/2022	1
DEKRA INDUSTRIAL	Vérification des installations électriques (EP-SL-Locaux SDEC)		01/01/2018	31/12/2021	2

➤ **Maintenance EP/SL**

Lot	Titulaire	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
Bessin	GAGNERAUD CONSTRUCTION + SATO + RESEAUX ENVIRONNEMENT	12 mois reconductible 3 fois	01/01/2020	31/12/2023	0
Bocage / Orne et Odon					
Vire Noireau / Suisse normande / Pays de Falaise	TEIM + INEO				
Pays d'Auge Sud	GAGNERAUD CONSTRUCTION + SATO + RESEAUX ENVIRONNEMENT				
Pays d'Auge Nord	CITELUM				

➤ **Renouvellement des réseaux fragiles en techniques aériennes**

Lot	Titulaire	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
Calvados Ouest	STURNO + TEIM	12 mois reconductible 3 fois	01/01/2018	31/12/2021	2
Calvados Est	VIGILEC				

➤ Travaux souterrains : Effacement des réseaux - renforcement

LOT	TITULAIRE	Durée	Prise d'effet	Fin maxi	Nb de renouvellement
Isigny-Omah Intercom	OMEXOM	12 mois reconductible 3 fois	01/01/2018	31/12/2021	2
Bayeux Intercom	STURNO + TEIM				
Seulles Terre et Mer	OMEXOM				
Cœur de Nacre					
Caen la Mer					
Pré-Bocage Intercom	STURNO + TEIM				
Intercom de la Vire au Noireau					
Vallée de l'Orne et de l'Odon	SORAPEL + SATO				
Cingal-Suisse Normande	OMEXOM				
Normandie-Cabourg-Pays d'Auge	SPIE + RESEAUX ENVIRONNEMENT				
Val Es Dunes	SPIE CITYNETWORKS				
Pays de Falaise	SORAPEL + SATO				
Cœur Côte Fleurie et Pays d'Honfleur-Beuzeville	RESEAUX ENVIRONNEMENT + SPIE				
Blangy-Pont-l'Evêque Intercom	RESEAUX ENVIRONNEMENT + SPIE				
Cambremer	SPIE + RESEAUX ENVIRONNEMENT				
Lisieux Normandie	SPIE CITYNETWORKS				

 ➤ Accord-cadre Transformateurs

LOTS		TITULAIRE	Durée	Prise d'effet	Fin maxi	Nb de renouvellement
Lot 1	PSSA-PSSB	EPSYS / TRANSFIX / ORMAZABAL	12 mois Reconductible 3 fois	01/01/2020	31/12/2023	1
Lot 2	H59 TPC	TRANSFIX / REMATELEC / ORMAZABAL				
Lot 3	H59 non TPC	TRANSFIX / REMATELEC / ORMAZABAL				
Lot 4	H61	TRANSFIX / REMATELEC / ORMAZABAL				
Lot 5	PRCS	EPSYS / TRANSFIX / REMATELEC / ORMAZABAL				
Lot 6	Armoires de coupure HTA	EPSYS / TRANSFIX / ORMAZABAL				
Lot 7	PUC	EPSYS				
Lot 8	PAC	EPSYS / TRANSFIX / ORMAZABAL				

Le Bureau syndical prend acte de l'ensemble des reconductions de marchés présentées, intervenues depuis le Bureau syndical du 13 mars 2020.

○ **Sous-traitances**

Dans le cadre de ses marchés de travaux, le SDEC ÉNERGIE a été saisi des demandes de sous-traitance suivantes, pour l'année 2020 :

 ➤ **Travaux Souterrains et aériens :**

Lot	Titulaire	Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT
Lot 18 - Travaux souterrains "CA Lisieux Normandie"	SPIE	LECONTE	Confection d'un mur de soutènement à Saint Pierre en Auge	4 388,86 €
Lot 1 - Travaux aériens "Calvados Ouest"	STURNO TEIM	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST	Réalisation des réfections	30 000,00 €
Lot 4 - Travaux souterrains "Bayeux Intercom"				30 000,00 €
Lot 8 - Travaux souterrains "CC Pré-Bocage Intercom"				30 000,00 €
Lot 9 - Travaux souterrains "CC Intercom de la Vire au Noireau"				30 000,00 €
Lot 1 - Travaux aériens "Calvados Ouest"		JONES TRAVAUX PUBLICS		30 000,00 €
Lot 4 - Travaux souterrains "Bayeux Intercom"				30 000,00 €
Lot 8 - Travaux souterrains "CC Pré-Bocage Intercom"				30 000,00 €
Lot 9 - Travaux souterrains "CC Intercom de la Vire au Noireau"				30 000,00 €
				30 000,00 €

 ➤ **Construction chaufferie Valdallière :**

LOT	TITULAIRE	SOUS-TRAITANT	NATURE DES PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES	MONTANT HT
1 - Terrassements Voiries Réseaux divers Clôtures	EIFFAGE	NCI PAYSAGE	Clôtures et portails	4 999,50 €
2 - Gros œuvre	VAUBAN GC	CARNEIRO	Coulage d'un dallage	20 163 €
3 - Charpente, couverture & bardage métallique	CCS OUEST	BATTISTON MONTAGE	Pose de bardage sur la charpente métallique	18 300 €
		CCS INTERNATIONAL	Pose de la charpente métallique	5 040 €
4 - Chaufferie - réseau - sous-stations	ENGIE	ISOLATION CONSEIL	Travaux de calorifuge dans la chaufferie et les sous-stations	8 000 €
		ATOUT ENERGIE	Travaux de fumisterie	10 500 €
		CEME GUERIN	Travaux de tuyauterie et d'électricité dans la chaufferie et les sous-stations	93 467,96 €
		AB SOLUTIONS	Travaux de pose du réseau de chaleur + épreuve hydraulique	10 320 €
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	Réalisation des tranchées et rebouchage après passage des réseaux	115 608 €

➤ Déploiement de stations hydrogènes :

Lot	Titulaire	Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT
6 - Exploitations des sites et fourniture d'hydrogène	GNVERT	DOMOCELEC	Pose interphone / téléphone + équipements connexes	2 800,00 €

Le Bureau syndical prend acte de l'ensemble des sous-traitances présentées, mises en œuvre depuis le Bureau syndical du 13 mars 2020.

13. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT, EN VERTU DE LA DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

NUMERO	OBJET
2020-DEC-13	Compétence Contribution Transition Energétique : validation du plan d'actions 2020 et financement pour la commune de Bavent.
2020-DEC-14	Compétence Contribution Transition Energétique : validation du plan d'actions 2020 et financement pour la commune de Livarot-Pays d'Auge.
2020-DEC-15	Compétence Contribution Transition Energétique : validation du plan d'actions 2020 et financement pour la commune de Valdallière.
2020-DEC-16	Convention avec la Communauté Urbaine de Caen la mer : mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'une station hydrogène.
2020-DEC-17	Restitution de terrain cadastrée parcelle MP 314 commune de CAEN.
2020-DEC-18	Soutien financier rénovation énergétique - INHARI - Maisoncelles-Pelvey.
2020-DEC-19	Soutiens financiers rénovation énergétique - SOLIHA - Méry-Bissière-en-Auge et Nonant.
2020-DEC-20	Assistance à l'élaboration du projet stratégique 2021-2026 du SDEC ENERGIE
2020-DEC-21	Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours.
2020-DEC-22	Admission en non-valeur.
2020-DEC-23	Audit énergétique - Aides financières 2020 - Malherbe-sur-Ajon.
2020-DEC-24	Programme travaux 2020 - 4ème tranche de travaux de raccordement du réseau de distribution électrique.
2020-DEC-25	Programme travaux 2020 - 5ème tranche de travaux de raccordement du réseau de distribution électrique.
2020-DEC-26	Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés en communes rurales.
2020-DEC-27	Acquisition de deux cycles électriques - Aides financières - Saint Arnoult.

2020-DEC-28	Vente des Certificats d'Economies d'Energie du SDEC ÉNERGIE.
2020-DEC-29	Convention de détection d'anomalies sur les points de comptage EP_Enedis des installations d'éclairage public.
2020-DEC-30	Transfert de la compétence Eclairage Public - MOULINS-EN-BESSIN.
2020-DEC-31	Acquisition véhicule électrique et cycles électriques - Aides financières - Communauté de Communes du Pays de Falaise.
2020-DEC-32	Acte <i>inexistant</i> .
2020-DEC-33	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaufferie à granulés et d'un réseau technique de chaleur sur la commune de Livarot Pays d'Auge.
2020-DEC-34	Convention de partenariat avec GRDF : projet de schéma directeur régional d'avitaillement GNV/BioGNV.
2020-DEC-35	Mission d'entretien, de maintenance et de contrôle des installations d'un réseau technique de chaleur sur la commune de Valdallière.

Le Bureau syndical prend acte de l'ensemble des décisions présentées, mises en œuvre et publiées depuis le Bureau syndical du 13 mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE lève la séance à 11h30.

Le Président de séance,



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE

Le Secrétaire de séance,



M. Cédric POISSON